

No. 33.

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

BILL.

Acte pour remettre en vigueur et amender
l'acte incorporant la Compagnie Cana-
dienne et Anglaise de Télégraphe, et
pour changer le nom de la Compagnie.

BILL PRIVÉ.

L'Hon. M. GALT,

OTTAWA :
IMPRIMÉ PAR HUNTER, ROSS ET LEMIEUX,